

Remise de lots aux gagnants du jeu tombola "L'Africaine 2006"

Pari gagné par L'Africaine des Assurances

Les gagnants du jeu tombola « L'Africaine 2006 » organisé par la compagnie, L'Africaine des Assurances sont entrés en possession de leurs lots, mercredi dernier. Au cours de la remise officielle de ces lots qui s'est déroulée dans le show room de la Société Tundé Motors, partenaire de ladite compagnie, le directeur général de L'Africaine des Assurances, Vincent Maforikan, a saisi l'occasion pour inviter les clients de sa compagnie à ne pas rater la troisième édition du jeu tombola. C'était en présence du président du Conseil d'Administration, Mathieu Adjovi, du directeur général de Tundé Motors, Anjorin Moussiliou et des responsables à divers niveaux de la compagnie.

Par Bruno SEWADE



Vincent Maforikan, DG/AA

5 cabines téléphoniques CSM Médina, 2 réfrigérateurs et 3 téléviseurs Funai 29, 5 motos Sanili de type TS 110-8 et, une voiture Volkswagen Crossfox, commercialisée par la société Tundé Motors, le tout d'une valeur d'environ 19 millions de francs CFA. Ce sont là les lots qui ont été distribués aux 16 gagnants du jeu tombola, « L'Africaine 2006 » organisé par la compagnie L'Africaine des Assurances pour le compte de la deuxième édition.

En rééditant ce jeu pour la deuxième édition, L'Africaine des Assurances, selon son directeur général, Vincent Maforikan, a écouté sa clientèle. En effet, la deuxième édition du jeu initialement prévue du 04 décembre 2006 au 30 mars 2007 a été prorogée sur la demande de ladite clientèle, jusqu'au 30 avril 2007. Et c'est à l'issue d'un tirage qui a été organisé le 10 mai 2007 que les 16 gagnants ont été retenus. A la remise des lots mercredi dernier, Vincent Maforikan déclare que les gains récompensent, sans nul doute, la fidélité ou la confiance vouée à L'Africaine des Assurances en y souscrivant ses contrats d'assurance. Mais, au-delà de la récompense, ajoute-t-il, il faut voir l'opportunité donnée à la clientèle; tout en suscitant son intérêt pour le gain d'un lot aussi impressionnant qu'un véhicule automobile flamant-neuf, de dialoguer avec la compagnie pour spécifier ses attentes, et au besoin comparer puis choisir une vraie couverture d'assurance, une couverture qui satisfasse précisément ses besoins. Les gagnants de la deuxième édition ont été désignés, selon Vincent Maforikan, par la Providence pour recevoir leurs lots qui récompensent non seulement leur fidélité, mais aussi leur

attachement à la compagnie, L'Africaine des Assurances. Pour ce faire, il les invite à continuer avec la compagnie pour avoir d'autres surprises encore plus agréables.

Le directeur général de L'Africaine des Assurances invite les clients qui n'ont pas encore rejoint sa compagnie à le faire le plus rapidement possible. Car, en le faisant, ils auront l'avantage d'apprécier les produits offerts par cette compagnie et de s'inscrire sur la liste des gagnants potentiels d'une superbe voiture ou d'autres lots tout aussi magnifiques. Ainsi, pour la prochaine édition, L'Africaine des Assurances, promet son directeur général, continuera dans la même voie avec pour gros lot, une voiture d'une classe supérieure ou d'une gamme plus élevée que celle qui a été remise mercredi dernier, à la société BATIMAT- Bénin, la société gagnante du gros lot et représentée par Jouni Kassem et son épouse.

Des lots assurés pour un an

En remettant le véhicule au représentant de la société BATIMAT, aux côtés du directeur général de Tundé Motors, le président du Conseil d'Administration de L'Africaine des Assurances, Mathieu Adjovi a adressé ses remerciements à tous les participants au jeu qui leur ont fait confiance et présenté ses vives félicitations aux gagnants de « L'Africaine 2006 » avant d'affirmer que ce jeu tombola est un pari tenu et gagné par sa compagnie. Par rapport au partenariat qui lie L'Africaine des Assurances à la société Tundé Motors, le président du Conseil d'Administration estime qu'il se porte à merveille et se traduit davantage par la commercialisation du gros lot de la tombola.

Le 30 décembre 2004, L'Africaine des Assurances a également mis sur le marché un nouveau produit dénommé « Assurance Sécurité Familiale Accidents ». Il s'agit ici d'un contrat qui assure une meilleure protection de la famille face aux difficultés qu'entraîne la survenance d'un accident. Il garantit le paiement d'une indemnité à tout membre d'une famille assurée, victime d'un contrat au cours de sa vie privée ou professionnelle.

Le dernier né de la compagnie est « L'Assurance caution » lancée le 31 mars 2005. Ce produit qui s'adresse aux entreprises exclusivement a été conçu pour conforter leur solvabilité vis-à-vis de leurs obligés. A part ces produits, la compagnie a également innové à travers la création d'autres produits conçus mais dont la commercialisation sur le marché est conditionnée par l'agrément des institutions compétentes.

Liste des 16 gagnants de « L'Africaine 2006 »

- | | |
|--|---|
| 1 Les gagnants de cabines téléphoniques
Gamellô Mévo
Louis Codjo Kponko
La société AMBTP
La société COBEXIM
La Société de Maintenance Industrielle (SMI) | Etablissement Todan Bidossessi
L'Entreprise GRISAD Sud |
| 2 Les gagnants de réfrigérateur
BENELTC Matériel
La société BAS | 4 Les gagnants des motos Sanili
Bibiâne Adjagba
Entreprise ABC
Razack Kpèhounto
La société BICOBAT
La société DINZINS Corporation |
| 3 Les gagnants de poste téléviseur
La société COBEXIM | 5 Le gagnant du gros lot
La société BATIMAT |

Les innovations de L'Africaine des Assurances

En effet, grâce le 5 novembre 1997 L'Africaine des Assurances est à l'écarte permanente du marché en adaptant ses produits aux besoins révélés, tout en mettant un point d'honneur à l'innovation par la création de produits nouveaux. Ainsi, courant 2004, un nouveau produit dénommé « Assurance Sécurité Voyage-Séjour » a été mis sur le marché. Ce produit a été conçu spécialement pour répondre aux exigences des pays de l'Union européenne vis-à-vis de tout voyageur contraint désormais à souscrire un contrat d'assistance voyage couvrant un capital minimal de 20 millions de francs CFA. Et la mise en place de ce produit a conduit la compagnie à signer un partenariat avec la société Inter Partner Assistance, basée à Paris. Cette société est la structure agréée pour la mise en œuvre des prestations d'assistance au profit des assurés victimes de sinistre.



Les cabines téléphoniques, les postes téléviseurs et les réfrigérateurs qui ont été gagnés par les clients de L'Africaine des Assurance



Jouni Kassem de la Société BATIMAT et son épouse à côté de leur véhicule



Les gagnants des motos Sanili en pleine démonstration